

## Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 12 avril 2021 à 19 h

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.04** Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 mars 2021 à 19 h ainsi que du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 26 mars 2021 à 8 h.
- 10.05** Conformément à l'article 20.2 de la Charte de la Ville de Montréal, nommer monsieur Yves Gignac, conseiller d'arrondissement, district du Bois-de-Liesse, maire suppléant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour la période du 13 avril 2021 au 4 octobre 2021 inclusivement.

#### 20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Approuver la convention de partenariat avec VertCité au coût de 55 877,85 \$ taxes incluses, pour les services de patrouille et d'aide à l'implantation de la collecte de matières organiques dans les édifices de neuf (9) logements et plus, les industries, commerces, institutions et écoles dans le secteur est de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 12 avril 2021 au 31 décembre 2021 et autoriser M<sup>e</sup> Alice Ferrandon, secrétaire d'arrondissement, à signer la convention de partenariat correspondante.
- 20.02** Autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 4 800 \$ provenant du budget de fonctionnement 2021 au Regroupement des éco-quartiers afin de permettre l'embauche de trois (3) étudiants pour le projet Patrouille de sensibilisation environnementale « La Patrouille verte » dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, durant l'été 2021.
- 20.03** Verser des subventions totalisant la somme de 46 561,89 \$ provenant du budget de fonctionnement 2021 aux trois organismes suivants pour les trois projets identifiés ci-dessous pour la période d'avril 2021 à décembre 2022 et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la Politique de l'enfant 2021 de la Ville de Montréal :

Cloverdale Multi-ressources	
Pause-santé	19 894.99 \$
Carrefour des 6-12 ans	
Accompagne-moi en musique et en arts	13 127.36 \$
Fondation Jeunes étoiles	
Camp de jour jeunes étoiles	13 539.54 \$

Approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers et autoriser madame Louise Zampini, chef de division, Bibliothèques, Culture et Développement social, à signer les conventions au nom de la Ville.

- 20.04** Octroyer une subvention avec convention au montant maximal de 10 000 \$ provenant du budget de fonctionnement 2021 calculé au prorata de la durée de la saison 2021 à Tennis Roxboro, pour l'entretien de cinq (5) terrains de tennis en terre battue pour la saison estivale 2021 et autoriser monsieur Jay-Sun Richard, chef de division, Sports, Loisirs et Installations ou son représentant, à signer la convention au nom de la Ville.

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Reddition financière au montant de 335 685,83 \$ pour la période du 30 janvier au 26 février 2021.
- 30.02** Autoriser qu'une somme maximale de 93 000 \$ provenant du budget de fonctionnement 2021 soit transférée du surplus et affectée pour l'année 2021 au poste temporaire professionnel de trois ans de conseiller en planification.

### **40 – Réglementation**

- 40.01** Adoption du règlement CA29 0001-12 modifiant le règlement CA29 0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés afin de préciser les personnes autorisées à agir dans le cadre des ententes relatives au logement social, abordable et familial.
- 40.02** Soumettre au conseil d'agglomération pour adoption, en vertu du 4<sup>e</sup> paragraphe de l'article 89 de la charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la construction et l'occupation du bâtiment (Centre Bienvenue, phase 2) destiné à des personnes ayant besoin d'aide et d'hébergement sur un emplacement identifié comme étant le lot projeté 6 223 257 du cadastre du Québec.
- 40.03** Adoption du PP-2021-002 visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment multifamilial - H3 (de type maisons de ville) de 2 étages comprenant 7 logements dans la zone C-5-294-1 au 13357, boulevard Gouin Ouest du côté nord entre les rues Henri-Fabre et Belleville sur les lots 1 368 287 et 1 368 288, et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite au règlement de zonage CA29 0040.
- 40.04** Adoption du PP-2021-003 visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé - H1 de 2 étages dans la zone C-5-298 au 13885, boulevard Gouin Ouest sur le lot projeté 6 363 354 ayant front sur la rue Raymond, et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite au règlement de zonage CA29 0040.
- 40.05** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative au PP-2021-004 visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment multifamilial (usage H3) de quatre (4) étages et comprenant dix (10) logements dans la zone C-3-169 au 4998-5000, boulevard Saint-Charles, à l'intersection de la rue Ouellette, sur le lot 4 607 749, et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite au règlement de zonage CA29 0040, tenue du 15 au 30 mars 2021 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-049 pris par le ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de la Loi sur la santé publique.
- 40.06** Adoption du second projet de résolution PP-2021-004 en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble visant à autoriser l'implantation d'un bâtiment multifamilial de la catégorie d'usage "H3" de quatre (4) étages et comprenant dix (10) logements à même la zone C-3-169 sur le lot 4 607 749 situé au 4998-5000, boulevard Saint-Charles intersection rue Ouellette, et d'établir les normes d'implantation s'y rattachant. Poursuivre la procédure d'adoption de ce projet de résolution conformément aux règles de l'arrêté ministériel 2020-033 du 7 mai 2020, en apportant les adaptations nécessaires à la procédure référendaire, notamment en établissant un processus à distance d'enregistrement des personnes habiles à voter et, le cas échéant, en organisant la tenue d'un référendum par correspondance, selon les modalités prévues par le Règlement sur le vote par correspondance (chapitre E-2.2, r.3).
- 40.07** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative à la demande de dérogation mineure pour le 7, rue du Centre-Commercial tenue du 15 au 30 mars 2021 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-049.
- 40.08** Dérogation mineure au 7, rue du Centre-Commercial afin de permettre dans la zone C-7-424-1 pour un bâtiment commercial existant un ratio de stationnement de 1 case par 94,9 m<sup>2</sup>, inférieur au minimum requis de 1 case par 36,15 m<sup>2</sup>.
- 40.09** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative à la demande de dérogation mineure pour le 4510, boulevard Saint-Charles tenue du 15 au 30 mars 2021 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-049.

- 40.10** Dérogation mineure au 4510, boulevard Saint-Charles afin de permettre dans la zone C-3-221, pour un bâtiment commercial, un rapport plancher/terrain (C.O.S.) minimal de 0,08 au lieu du minimum requis de 0,2 et une marge arrière de 5,5 m au lieu du minimum requis de 9 m.
- 40.11** Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la consultation écrite relative à la demande de dérogation mineure pour le 4520, boulevard Saint-Charles tenue du 15 au 30 mars 2021 conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-049.
- 40.12** Dérogation mineure au 4520, boulevard Saint-Charles afin de permettre dans la zone C-3-221, pour un bâtiment commercial, un rapport plancher/terrain (C.O.S.) minimal de 0,09 au lieu du minimum requis de 0,2.
- 40.13** P.I.I.A. - Modifications extérieures au bâtiment ainsi que réaménagement de la cour arrière afin de créer une aire de stationnement et une aire de jeux pour une garderie de 30 enfants au 7, rue du Centre-Commercial - Lot 1 388 595.
- 40.14** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 10, rue Paquette - Lot 5 646 429.
- 40.15** P.I.I.A. - Construction de deux bâtiments commerciaux au 4510 et 4520, boulevard Saint-Charles - Lots projetés 6 418 304 et 6 418 305.
- 40.16** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de 2 étages au 14655, boulevard Gouin Ouest - Lot 1 841 750.
- 40.17** Approuver le procès-verbal de la réunion du Comité de signalisation et de sécurité routière tenue le 18 février 2021.

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Levée de la séance